

École Saint Joseph
14 A rue du sergent Goulesque
12 170 REQUISTA
☎ : 05 65 74 58 79

✉ : ecolesaintjoseph.requista@ec-mp.org ou 0121061n@ac-toulouse.fr

NOTE DE RENTREE 2024 – 2025

➔ La rentrée des élèves aura lieu le **lundi 2 septembre 2024 à 8h30**

Horaires de l'école : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : **de 8h30 à 11h30** et **de 13h30 à 16h30.**

Présentation de l'équipe :

- **Mme Mélanie CARLES :** CE 2- CM1 - CM2
- **Mme Valérie DELSOL :** CP - CE 1
- **Mme Mélanie MASSOL :** Maternelle + Directrice de l'école
- **Mme Karine GAUBERT :** décharge de direction 1 jour et ½ par mois (maternelle)
- **Mme Magali ROMEO :** aide maternelle, cantine, garderie, ménage, surveillance,
- **Mme Emmanuelle ANTOINE :** aide maternelle, cantine, garderie, ménage, surveillance,

Intervenants extérieurs réguliers :

- **Professeur d'anglais :** intervention en CM
- **Association Adoc 12 Occitan :** intervention dans toutes les classes

Sorties de fin de classe : Les élèves qui partent seuls, doivent impérativement avoir une autorisation écrite de leurs parents.

Étude : De **17h00 à 17h30** : les enseignantes proposent ce service gratuitement les Lundis, Mardis et Jeudis (sauf veille de vacances). Merci de respecter les horaires, et d'attendre sous le préau afin de respecter ce temps de travail dans le calme.

Garderies :

- 8h00 – 8h30: - Lundi :** accueil à l'école
- **7h45 à 8h30 -** Mardi, Jeudi, Vendredi : accueil à l'école.
- **16h30 à 17h00 :** garderie gratuite à l'école
- **17h30 à 18h30 :** **garderie payante (2€/ h)** Toute heure de garderie commencée est due.
➔ **Le vendredi et veille de vacances : garderie jusqu'à 17h00**

Absences : Les parents doivent prévenir l'école de l'absence de leur enfant, dès le 1^{er} jour par **téléphone avant 8h30.**
Au retour de l'élève en classe, l'**absence** devra être **justifiée** par un **certificat médical** ou **bulletins d'absence** signé par la famille ➔ (Bulletins donnés dans le cahier de correspondance en début d'année scolaire.)

Informations médicales :

- Les parents qui invoquent une « **inaptitude physique** » de leur enfant, pour le sport, doivent justifier par un certificat médical le caractère total ou partiel de l'inaptitude.
- Prévoir le renouvellement des PAI (pour ceux qui en ont besoin).

Noter : Médicaments : Aucun médicament ne peut être administré à l'école, même avec une ordonnance (sauf mise en place d'un P.A.I.). Éventuellement les parents peuvent venir le donner le traitement à la mi-journée.

Catéchèse : Elle est assurée par la paroisse. Une information vous sera fournie en début d'année

Cahier de correspondance : 1 par famille : C'est le lien entre les parents et l'école.

- Chaque circulaire doit **être signée par les parents** après en avoir pris connaissance. De même les parents peuvent utiliser ce cahier pour donner les informations aux enseignantes, demander de rdv ...

Participation financière des familles :

Contribution des familles : Elle est de **30€ à 38€ par mois par enfant** et dégressive à partir du 3^{ème} enfant inscrit dans l'Ensemble Scolaire Saint Joseph/Saint Louis

➤ **Déterminée selon le Quotient Familial**

(Quotient Familial = Revenu Fiscal de Référence / nombre de parts fiscales)

Selon l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 qui devra être fourni à l'établissement

NB : en l'absence de fourniture de l'avis d'imposition le tarif maximal de 38€/mois sera appliqué.

Votre quotient familial détermine le montant de la contribution famille/mois					
QF = RFR / nbre part	< 8 000€	De 8 001 à 12 000€	De 12 001 à 18 000€	De 18 001 à 20 000€	>20 001 €
ECOLE (en €/mois)	30	32	34	36	38

- **Pour information :** Tous les frais hormis les salaires des enseignants sont à la charge de l'école : C'est une petite Entreprise.

- **Les contributions familles que vous versez chaque mois servent en partie à payer :**

-Les employés : assistance de maternelle, secrétaire, cantinière, agent d'entretien.

-Le chauffage, l'eau, l'électricité, le téléphone

-L'entretien des bâtiments, des extérieurs

-Les déplacements en bus lors des activités

Cantine : Les repas sont préparés et servis au Collège Saint Louis

Tarif : Forfait mensuel **62 €** (pour 4 repas/ semaine durant 10 mois lissé sur l'année)

Repas occasionnel : **5.50 € => Réserver à l'avance**

Participation pour les Activités Pédagogiques : **42€ par an** par élève de PS aux CM2.

→ Cela permet de financer une partie des sorties petites pédagogiques : cinéma, journées inter écoles, sorties diverses... (→ hors classe de découverte et/ou intervenant spécifique ...)

Le Pack Scolaire est de **50 € par an par enfant**. Il est distribué à la rentrée, puis réassorti en cours d'année si nécessaire. → Il comprend (selon les classes) : fichiers scolaires, classeurs, cahiers, photocopies, peintures, feutres, livres, matériel art plastique etc.....)

→ **Vous devez vous procurer seulement les petites fournitures ==> (voir mail envoyé mi-juillet)**

Assurance de groupe obligatoire : Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités et sorties scolaires. Elle est couverte par l'assurance GMM (Spécifique aux écoles sous Tutelle Marianiste).

Pour l'année scolaire 2023/ 2024, le prix de la cotisation est de 9€/an par enfant.

Cotisation APEL (Association des Parents d'Élèves) annuelle, **familiale et facultative**

Une cotisation volontaire de solidarité de **23€** par famille, pour l'année scolaire est demandée (à payer par le plus jeune de la fratrie, inscrit à l'école ou au collège). (Voir document APEL, joint)

Paielements : Ils s'effectuent de préférence par **virement bancaire** ou par **chèque avant le 10 de chaque mois** (Voir RIB : joints dans le cahier de correspondance)

Frais de rentrée (Assurance + Pack scolaire + Participation Pédagogique) Contribution famille (mensuelle) Frais de garderie. (Facture en fin de période) → chèque séparé	→ à l'ordre école St Joseph
Frais de cantine	→ à l'ordre du collège St Louis
Cotisation APEL	→ à l'ordre de APEL St Joseph/St Louis

Bonnes vacances à tous !

Avec l'assurance de notre entier dévouement.

L'Équipe Éducative